

PROJET EOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU

Forum de partage

- COMPTE-RENDU -

26 février 2020



SOMMAIRE

1	Introduction et rappel du contexte	3
2	Objectifs de l'événement.....	3
3	Les participants à l'événement.....	4
4	Le déroulé du forum.....	5
5	Synthèse des échanges et affiches du forum	5
5.1	Présentation de Nordex France	5
5.2	Le projet de la Plaine de Beaulieu.....	7
5.3	Les événements de la concertation.....	11
5.4	Les résultats des études	12
5.5	Les résultats de la co-construction.....	14
5.6	Le fonctionnement de l'enquête publique	17
5.7	Les attentes pour la suite de la concertation et les mesures d'accompagnement.....	19
6	La prochaine étape de la concertation.....	21

1 INTRODUCTION ET RAPPEL DU CONTEXTE

Le projet éolien de la Plaine de Beaulieu porté par NORDEX France a été initié sur la commune de Boivre-la-Vallée (anciennement territoire communal de Benassay) en 2017. A l'été 2018, une démarche de concertation a été lancée en partenariat avec le cabinet de concertation Mazars Concertation. Après une période de plus d'un an d'échanges, ponctuée de divers événements, NORDEX France organisait ce mercredi 26 février 2020 un forum de partage afin de présenter l'état d'avancement du projet et de la démarche de concertation aux habitants de Boivre-la-Vallée.

Les comptes rendus des événements de concertation sont disponibles sur la plateforme participative du projet : www.projeteolien-benassay.fr (Rubrique « Les documents de la concertation »)

2 OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

Les objectifs du forum de partage étaient de :

- Expliquer l'état d'avancement du projet de la Plaine de Beaulieu ;
- Présenter les résultats de la démarche de concertation ;
- Amorcer une réflexion autour de la suite de la démarche de concertation.

Afin de répondre à ces objectifs, la réunion a été organisée sous forme d'exposition autour de 8 affiches :

- Présentation de NORDEX France ;
- Le projet : implantation, chiffres clés, calendrier ;
- Le calendrier des événements de concertation ;
- Les résultats des études techniques ;
- Les résultats de la co-construction : les photomontages ;
- Les résultats de la co-construction : les mesures d'accompagnement et les propositions d'implantation ;
- Le fonctionnement de l'enquête publique ;
- Recueil des attentes de participants pour la suite de la concertation.



Un stand avec l'outil de réalité mixte ImMeRsio était également proposé afin que les participants puissent observer la trame d'implantation en 3D et des photomontages à 180°, issus de propositions des participants en atelier et de l'étude paysagère.

Vous trouverez ci-après le compte rendu du forum ainsi que les photos des échanges.

La synthèse des échanges est structurée par affiches et retranscrit une partie des remarques, questions, et propositions émises par les participants, ainsi que les réponses apportées par NORDEX France.

3 LES PARTICIPANTS À L'ÉVÉNEMENT

Le forum de partage a rassemblé 9 participants. Etaient présentes **les personnes suivantes** :

- Régis BARNAY – habitant de Benassay
- Marc BEAUCHAMPS – habitant de Nesdes
- Pascal BERHAUT – habitant de Fleury
- Claude BERTAUD – habitant de Montbeil
- Jean-Pierre BONS – habitant de Lavausseau
- Jean-Luc BRIAUD – habitant de Nesdes
- Christian COMBES – habitant de Benassay
- Amélie POVERT – habitante de Benassay
- Daniel SEVRE – habitant de Puybergault

L'équipe Mazars Concertation :

- Charline VIALLE – Consultante
- Camille PILI – Consultante

L'équipe NORDEX France :

- Clara Chatoney – Chef de projets
- Elsa Kuffler – Chargée de concertation
- Paul Zunino – Chef de projets

Nom	Prénom	Je suis ici en tant que...
BRIAUD	Jean Luc	habitant de Nesdes
BEAUCHAMP	Marc	" "
SEVRE	Daniel	" Puy Bergault - habitant de Benassay
BARNAY	Régis	
BERTAUD	Claude	Montbeil ancien habitant de Benassay
POVERT	Amélie	Benassay
BERHAUT	Pascal	Fleury.
COMBES	Christian	Amien. Benassay
BONS	Jean-Pierre	LAVAUSSÉAU

4 LE DÉROULÉ DU FORUM

Les participants ont circulé librement entre les affiches et le stand ImMeRsio. Ils ont ainsi pu poser leurs questions et faire part de leurs remarques et propositions. Vous trouverez ci-après les différentes affiches du forum, ainsi qu'une synthèse des échanges effectués sur certaines d'entre elles.

5 SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET AFFICHES DU FORUM

5.1 | Présentation de Nordex France

PROJET ÉOLIEN DE BENASSAY

NORDEX, QUI SOMMES-NOUS ?

NOS ÉQUIPES INTERVIENNENT SUR LES PROJETS DE A À Z

Grâce à nos équipes pluridisciplinaires, et en tant que constructeur et développeur, NORDEX France est présent sur les différentes phases d'un projet éolien :

NORDEX FRANCE, UNE PRÉSENCE FORTE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

- Plus de 2000 MW installés
- 166 PARCS EN OPÉRATION dont 73 parcs développés et installés en interne
- 951 ÉOLIENNES
- 260 COLLABORATEURS spécialisés
- 110 FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS français travaillant avec NORDEX France
- 16 CENTRES DE MAINTENANCE en France

NOS CONVICTIONS

- Nouer un lien de confiance et de proximité avec les populations en valorisant la transparence, la sincérité, l'écoute et le dialogue.
- S'appuyer sur la connaissance que les habitants ont du territoire pour concevoir un projet ancré dans l'histoire, la culture et l'identité locale.
- Développer une dynamique de co-construction autour d'un projet attractif et créateur de valeur et d'opportunités.

POUR EN SAVOIR PLUS WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
CONTACT : aloiselet@nordex-online.com

NORDEX

Les participants ont posé la question suivante :

Question : « Quel est le temps de fabrication d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : Il faut 1 jour de production pour le mat et un peu plus d'un jour pour les pales. Les pales prennent en effet un peu plus de temps à produire car il y a de la résine qui nécessite un temps de séchage.

A noter que NORDEX, au-delà d'être développeur éolien, est fabricant d'éoliennes et a ainsi une usine à Rostock en Allemagne

5.2 | Le projet de la Plaine de Beaulieu

LE PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU

LE PROJET FINALISÉ

LA TRAME D'IMPLANTATION

Afin d'inscrire au mieux le parc éolien dans le paysage, le choix a été porté sur le nombre de quatre éoliennes.

LE PROJET EN CHIFFRES CLÉS

Le projet éolien de Benassay, c'est...

- 4 éoliennes
- 200 m en bout de pale
- 15 000 MWh de production par éolienne par an
- 1 h de production d'éolienne = 1 an de consommation d'un ménage
- Le parc produira 23% de la consommation globale du Haut Poitou

LE PROJET : OÙ EN EST-ON ?

2017

- Septembre : Proposition territoriale
- Octobre : Rencontre avec les élus de Benassay
- Décembre : Délibération C.M. Benassay (voies foncières)

2018

- Octobre : Lancement de l'étude préliminaire
- Avril : Prospections préliminaires
- Mars : Pré-avis aux Maires France (par Quartier)

2019

- Janvier : Lancement de l'étude des vents
- Février : Lancement de l'étude paysagère
- Octobre : Lancement de l'étude acoustique
- Publication 2020 des 2020 : Départ de dossier (en 2020) enquête publique

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
CONTACT : CCHATONEY@NORDEX-ONLINE.COM

NORDEX MAZARS

Les participants ont posé les questions suivantes :

- **Sur le paysage**

Remarque : « Le paysage risque d'être saturé. »

Réponse de NORDEX France : Afin de réduire l'impact paysager du projet éolien, nous avons fait le choix de retirer une éolienne de la trame d'implantation : nous proposons donc 4 éoliennes au lieu de 5 prévues initialement. De plus, nous avons inscrit le parc dans la continuité de celui de Lavausseau – Benassay. De la sorte, nous nous positionnons sur le même angle d'occupation de l'horizon et ne venons pas amplifier un phénomène de saturation.

Question : « Les maisons impactées visuellement par le projet auront-elles des indemnités ? »

Réponse de NORDEX France : La législation prévoit une distance minimale de 500 mètres aux habitations les plus proches. De plus, des mesures sont mises en place afin d'éviter et réduire l'impact du parc éolien. Les éventuels inconvénients qui ne pourraient être ni évités ni réduits seront compensés par la mise en place de diverses mesures, comme la plantation de haies.

- **Sur le fonctionnement de l'éolien**

Question : « Pourquoi implanter des parcs éoliens dans des zones habitées ? »

Réponse de NORDEX France : En France, il existe peu de zones inhabitées, de par un habitat dispersé. Les vastes zones inhabitées sont souvent des zones protégées, interdites à la construction.

Question : « J'ai entendu dire que les éoliennes possèdent un moteur afin de faire tourner les pales quand il n'y a pas assez de vent, est-ce vrai ? »

Réponse de NORDEX France : Non, les éoliennes ne possèdent pas de moteur pour faire tourner les pales. En revanche, celles-ci sont mécaniquement orientées en drapeau lorsque les vents sont trop forts (au-delà de 90 Km/h) ou trop faibles (en-dessous de 10 Km/h).

Question : « Au bout de combien d'années une éolienne est-elle rentable ? »

Réponse de NORDEX France : Une éolienne génère des résultats positifs au bout d'environ 10 ans, sachant que la durée de vie d'une éolienne est de 25 ans.

- **Sur le projet**

Question : « Comment avez-vous choisi la zone d'études ? »

Réponse de NORDEX France : Un premier travail de cartographie permet de déterminer la zone d'étude, en analysant les différentes contraintes du territoire : habitations, zones protégées, ou encore radar Météo France... Ce sont ensuite les études de faisabilité (études de vents, paysagères, acoustiques, et naturalistes) qui viennent valider ou non la possibilité d'implanter des éoliennes sur la zone et affiner la trame d'implantation.

Question : « Qu'en est-il de l'agrandissement des chemins empruntés par les machines pour la construction du parc ? »

Réponse de NORDEX France : Pour le chantier et l'importation des différents éléments d'une éolienne par camion, nous sommes obligés d'élargir certains chemins (chemins d'exploitation agricoles). Les chemins font en règle générale 5,5m de large et peuvent être élargis jusqu'à 7m sur certains virages. Une fois le chantier terminé, les chemins empruntés seront remis en état.

Question : « La production d'une éolienne de 200 mètres de hauteur est-elle significativement différente de celle d'une éolienne de 180 mètres de hauteur ? »

Réponse de NORDEX France : A puissance installée égale, une éolienne de 200 m en bout de pale produit environ 20% d'électricité en plus qu'une éolienne de 180 m. En effet, d'après nos études de vent, deux facteurs entrent en jeu et expliquent cette différence notable, la hauteur de la machine et le diamètre de son rotor. Plus une éolienne est haute, plus elle pourra capter les vents de plus forte intensité qui se trouvent en hauteur. Par ailleurs, plus le rotor d'une éolienne est grand, plus la surface balayée par les pales est élevée, permettant de convertir plus de force du vent en énergie électrique.

Remarque : « Le projet concerne seulement des particuliers, c'est dommage que certains terrains communaux ne soient pas concernés. »

Réponse de NORDEX France : Il n'y a malheureusement pas de parcelles communales sur la zone d'étude. Cette zone a été choisie en raison de différentes contraintes (environnementales, distance aux habitats, radar météo France etc.). Lorsque des parcelles communales sont sur la zone, elles sont toujours privilégiées, en accord avec les contraintes.

Question : « Pourquoi seulement quatre éoliennes, et pourquoi celles-ci ne sont pas alignées ? »

Réponse de NORDEX France : La Plaine de Beaulieu est une zone bocagère. Les résultats des études environnementales nous ont permis de statuer que 4 éoliennes permettent de respecter

l'équilibre de la biodiversité sur place. Un alignement parfait nous aurait contraints à être trop proches de certaines haies évaluées à fort impact.

Question : « Y aura-t-il assez de vent ? »

Réponse de NORDEX France : Les résultats du mât de mesure, implanté depuis janvier 2019 au lieu-dit Les Champs Plats, montrent un vent venant du sud-ouest d'une moyenne de 6.89 m/s, ce qui est suffisant pour implanter un parc éolien.

5.3 | Les événements de la concertation

LE PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU

LES ÉVÉNEMENTS DE LA CONCERTATION

UN PROJET CO-CONSRUIT AVEC LE TERRITOIRE..

3



Ateliers de co-construction

2



Forums d'information

1



Visite d'un parc éolien

1



Permanence publique

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE CONCERTATION DEPUIS 2018

2018 **2019**



19 Septembre 2018
Reconstitution de l'étude des perceptions

Objectif : Présenter les objectifs de l'étude des perceptions, présenter les enjeux et les objectifs de l'étude et expliquer les modalités de participation aux ateliers de concertation.



20 Novembre 2018
Forum d'information

Objectif : Présenter aux participants les enjeux du projet, les perceptions générales, les objectifs de concertation et les modalités de participation au projet.



12 Juin 2019
Atelier participatif n°2

Objectif : Présenter les perceptions et les enjeux du projet, les perceptions générales, les objectifs de concertation et les modalités de participation au projet.



11 avril 2019
Permanence publique

Objectif : Présenter le projet de concertation et les enjeux de concertation à l'attention des participants et répondre à leurs questions.



20 février 2019
Atelier participatif n°1

Objectif : Présenter les perceptions et les enjeux du projet, les perceptions générales, les objectifs de concertation et les modalités de participation au projet.



17 septembre 2019
Atelier participatif n°3

Objectif : Présenter les perceptions et les enjeux du projet, les perceptions générales, les objectifs de concertation et les modalités de participation au projet.



7 décembre 2019
Visite de parc-éolien de La Sestrière

Objectif : Présenter aux participants les enjeux du projet, les perceptions générales, les objectifs de concertation et les modalités de participation au projet.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
CONTACT : CCHATONEY@NORDEX-ONLINE.COM



5.4 | Les résultats des études

LE PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU LES RÉSULTATS DES ÉTUDES

De nombreuses études ont été réalisées, d'octobre 2018 à début 2020, afin de déterminer la faisabilité et les caractéristiques du projet éolien.

L'ÉTUDE NATURALISTE

Cette étude a pour but d'effectuer un inventaire des espèces animales et végétales présentes sur la zone étudiée. Le cabinet **NCA Environnement** a déterminé une zone d'étude plus large que la zone de potentiel éolien :

-  18 espèces de chiroptères observées, sur 21 espèces répertoriées dans la Vienne
- 75% des contacts cumulés sur la zone étudiée concernent la Pipistrelle commune et de Kuhl, ainsi que la Barbastelle d'Europe
-  6 espèces patrimoniales hivernantes observées, dont la grue cendrée (présente durant sa période de migration prénuptiale)
-  29 espèces patrimoniales migrantes observées

ZONE D'ÉTUDE DE NCA ENVIRONNEMENT



L'ÉTUDE ACOUSTIQUE



Réalisée par le bureau d'étude **SIXENSE Environment**, l'étude consiste à mesurer le niveau de bruit ambiant de la zone d'étude en décibels, puis à simuler le niveau de bruit ambiant qu'atteindrait cette zone avec le parc éolien.

Les mesures mises en place permettront au parc de ne pas dépasser le seuil réglementaire de niveau ambiant (incluant le parc) qui est de 35 décibels. Lorsque le bruit ambiant initial est supérieur à 35 décibels, le parc ne peut émettre que 5 décibels d'émergence le jour et 3 décibels d'émergence la nuit.

L'ÉTUDE DES VENTS

Un mât de mesure de 80 mètres a été installé mi-janvier 2019 au lieu-dit **Les Champs Plats** afin d'étudier les caractéristiques de la zone d'étude :

-  Vitesse du vent : 6.89 v/s
-  Direction du vent : Sud-Ouest



L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Le bureau d'étude **Matutina** a effectué la lecture et l'analyse du paysage : perception et géométrie de l'espace, et prise en compte des terrains agricoles, cours d'eau et voies de circulation.



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
CONTACT : CCHATONEY@NORDEX-ONLINE.COM




Les participants ont posé la question suivante :

Question : « Le projet représente-t-il un risque pour les vols migratoires ? »

Réponse de NORDEX France : Des vols de grues ont été observés au-dessus de la zone d'étude, mais celle-ci n'est pas une zone de halte. De plus, les grues volent bien plus haut que la hauteur des éoliennes, et ne seront donc pas perturbées par la présence du parc éolien.

5.5 | Les résultats de la co-construction

LE PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU LES RÉSULTATS DE LA CO-CONSTRUCTION

LES PHOTOMONTAGES

Lors des ateliers de co-construction, les participants ont exprimé leur intérêt pour la réalisation de photomontages depuis différents points de vue. De premiers photomontages ont été présentés le 12 juin 2019 à l'occasion du deuxième atelier de co-construction. Suite à des demandes de compléments de la part des participants, de nouveaux photomontages ont été présentés lors du troisième atelier de co-construction, le 17 septembre 2019.

IMMERsIO

Les participants ont expérimenté la solution de réalité mixte ImMeRsio lors du 2ème atelier de co-construction ! Ils ont ainsi pu visualiser en 3D la trame d'implantation, et observer les photomontages en taille réelle.



ImMeRsio est un outil digital permettant de visualiser la trame d'implantation ainsi que les photomontages en 3D et également de co-construire en plaçant notamment les mesures d'accompagnement sur une carte.

QUELQUES EXEMPLES DE PHOTOMONTAGES

Haut de Zouin et de la base "Pommes"

Les arbres sont brisés et déformés, on y en place pour ajuster.

Cette des Terres pour l'usage la voir de la voir



Point de vue de la sortie sud-est sur route locale



Point de vue de l'entrée du hameau de Grassay



Point de vue de la sortie du hameau de Villiers sur route locale

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
CONTACT : CCHATONEY@NORDEX-ONLINE.COM

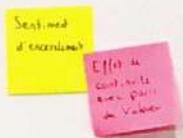


LE PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU LES RÉSULTATS DE LA CO-CONSTRUCTION

LES PROPOSITIONS D'IMPLANTATION

Les participants ont réfléchi lors du premier atelier de co-construction à **plusieurs hypothèses d'implantation**. Sur carte, ils ont pu prendre connaissance des **différentes contraintes liées à la zone d'étude**: le radar Météo France, la distance minimale de 500 mètres aux habitations, ou encore les chemins existants.

Les différents scénarii d'implantation co-construits par les participants en atelier :



Réponse de NORDEX France quant à cette proposition d'implantation :

Cette implantation tient compte de la contrainte liée au radar (occultation du faisceau) mais risque de créer un effet barrière entre la Proutrie et Beaulieu.



Réponse de NORDEX France quant à cette proposition d'implantation :

Cette implantation tient compte de la contrainte liée au radar (occultation du faisceau), cependant elle n'utilise pas les chemins existants et crée un effet barrière entre la Proutrie et Beaulieu.



Réponse de NORDEX France quant à cette proposition d'implantation :

Cette implantation tient compte de la contrainte liée au radar (occultation du réseau) et permet de limiter l'effet barrière entre la Proutrie et Beaulieu. En revanche, les éoliennes sont présentes sur les deux côtés de la zone, impactant davantage l'horizon.

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Tout au long de la démarche de concertation, les participants ont affiné leurs propositions de mesures d'accompagnement. Les mesures proposées se traduisent par des retombées durables sur la commune, qui visent à compenser l'impact visuel du parc éolien tout en améliorant l'attractivité et le cadre de vie de Boivre-la-Vallée.

Ces propositions sont les suivantes :



Pose de panneaux solaires sur les toitures de bâtiments communaux



Installation de chauffe-eaux solaires dans les bâtiments communaux



Restaurer la façade de l'Eglise de Nesdes



Rénover les bâtiments communaux



Développer des prairies fleuries et le bocage



Construire un parc dans le centre-bourg de Benassay



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
CONTACT : CCHATONEY@NORDEX-ONLINE.COM



Les participants ont posé les questions suivantes :

- **Sur les propositions d'implantation**

Question : « L'implantation ne risque-t-elle pas de créer un effet d'encerclement sur le territoire ? »

Réponse de NORDEX France : Nous avons réfléchi à la trame d'implantation dans la continuité de celle du projet de Valorem de Benassay et Lavausseau, afin d'éviter cet effet d'encerclement.

- **Sur les mesures d'accompagnement**

Remarque : « Je pense que les deux mesures à mettre en place en priorité sont la rénovation des bâtiments communaux et la restauration de la façade de l'Eglise de Nesdes. »

- **Sur les photomontages**

Question : « Allez-vous planter des haies pour cacher les éoliennes ? »

Réponse de NORDEX France : Il est effectivement prévu de planter des haies afin de créer des écrans naturels au parc éolien. Nous allons entrer en contact avec la municipalité et certains propriétaires pour en évaluer la faisabilité.

Question : « Les éoliennes de 200 mètres vont-elles créer davantage de nuisance sonore que celles de 180 mètres ? »

Réponse de NORDEX France : La législation impose qu'un parc éolien ne doit pas dépasser le seuil réglementaire de niveau ambiant, qui est de 35 décibels. Si le bruit ambiant initial (avant la construction du parc éolien) est supérieur à 35 décibels, le parc éolien ne pourra pas dépasser de 5 décibels d'émergence le jour et 3 décibels la nuit ce bruit ambiant initial. Ainsi, un programme de bridage adapté à la zone d'étude des éoliennes est mis en place, et les éoliennes de 200 mètres ne généreront pas davantage de bruit que des éoliennes moins hautes.

5.6 | Le fonctionnement de l'enquête publique

LE PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE DE BEAULIEU L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une fois un projet éolien déposé en Préfecture, débute la procédure d'enquête publique. Cette phase essentielle permet à la population de consulter toutes les pièces du dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet avant la fin de l'instruction du projet.



COMMENT SE DÉROULE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?

- 

Un commissaire-enquêteur indépendant et neutre est désigné par le tribunal administratif pour mener l'enquête publique.
- 

→ Pendant l'enquête, les citoyens peuvent prendre connaissance du dossier du projet envisagé et formuler des observations sur celui-ci.
- 

→ Au terme de l'enquête publique, le commissaire enquêteur émet un avis favorable, favorable avec réserves ou défavorable, au vu de l'ensemble des avis reçus.

QUI PARTICIPE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique est ouverte à tout le monde. L'information se fait dans un rayon réglementaire de 6 km autour des installations envisagées.

QUE SE PASSERA-T-IL APRÈS ?

- 

Le commissaire enquêteur a 30 jours, à compter de la clôture de l'enquête publique, pour rendre son rapport composé de son avis et ses conclusions motivées. Voici les étapes de décision durant ces 30 jours :
- 

Le commissaire enquêteur aura une semaine après la clôture de l'enquête pour rendre son rapport à la société porteuse du projet.
- 

→ À la suite de cela, NORDEX France disposera de 15 jours pour fournir un rapport de réponse au commissaire enquêteur qui aura finalement 1 semaine pour rendre son avis définitif (favorable, favorable avec réserves ou défavorable).
- 

→ Le Préfet a ensuite 3 mois pour rendre son avis à la suite de cette enquête publique (ce délai peut être plus long en fonction des administrations). Dans ce laps de temps, un projet d'arrêté est fourni et transmis pour un passage en Commission Départementale de la Nature des Sites et des Paysages.
- 

→ Enfin, la société NORDEX France s'exprimera sur cet avis avant une publication finale et une décision définitive du Préfet.

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
CONTACT : CCHATONEY@NORDEX-ONLINE.COM

Les participants ont posé la question suivante :

Question : « « Quand aura lieu l'enquête publique ? » »

Réponse de NORDEX France : Nous prévoyons l'enquête publique pour le 1er semestre 2021. La date est fixée par la préfecture. Nous reviendrons vers vous pour vous apporter d'avantage d'informations en amont de celle-ci.

5.7 | Les attentes pour la suite de la concertation et les mesures d'accompagnement

LE PROJET EOLIEN DE BENASSAY VOS ATTENTES, ENVIES ET BESOINS POUR LA SUITE DE LA CONCERTATION

Sticky notes and speech bubble content:

- Top Left:**
 - Prix préférentiel pour l'électricité
 - Apprendre la gestion de Norder → dédramatiser
 - Planter des arbres à Norder
 - Donner des Subventions aux Agriculteurs pour planter des arbres (à titre "paysan")
 - Reaménagement du parking de Norder → pistes
 - Utiliser l'espace devant des parkings pour mettre des bancs
- Top Center:** Echange avec la mairie municipale pour les mesures
- Top Right:**
 - Financement participatif → B.L.V.
 - Quel budget pour la collectivité?
 - 2.200 ans pour le pays (pour les mesures)
- Middle Left:**
 - Mettre des panneaux pédagogiques au pied de collines
 - Enlever les vélos avec signal ++
- Middle Right:**
 - Le Thibaudier et autres: faire une route dédramatiser → base communale
 - la Prairie → Puybégault
- Bottom Right:** Infos relatives cadre réglementaire que peut être

POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-BENASSAY.FR
 CONTACT : CCHATONEY@NORDEX-ONLINE.COM

Cette affiche avait pour objectifs de recueillir les besoins et propositions des participants pour la suite de la démarche de concertation. Ceux-ci ont posé quelques questions et ont proposé les mesures suivantes :

- **Vos propositions sur les mesures d'accompagnement**

« *Approfondir la question de la revalorisation de Nesdes.* »

« *Mettre en place un prix de l'électricité préférentiel pour les habitants de Boivre-la-Vallée.* »

« *Planter des arbres à Nesdes.* »

« *Donner des subventions aux agriculteurs pour qu'ils plantent des haies sur leurs parcelles non exploitables.* »

« *Réaménager le parking de Nesdes : planter des haies sur l'ancien emplacement des poubelles.* »

« *Mettre des panneaux pédagogiques au pied des éoliennes.* »

« *Installer des éclairages basse consommation aux hameaux de La Thibaudière, La Proutrie et Puybergault.* »

Les participants ont rappelé l'importance de présenter et échanger sur ces propositions de mesures avec la future équipe municipale

- **Votre proposition sur le choix du futur exploitant du parc éolien**

« *Entrer en contact avec Sergies.* »

- **Votre proposition sur l'implication des habitants**

Proposition : « Ouvrir le projet éolien au financement participatif. »

- **Vos retours sur les besoins en termes d'information**

Proposition : « Partager des informations précises sur la rentabilité économique du parc éolien. »

Question : « Quel est le budget alloué aux mesures d'accompagnement ? »

Réponse de NORDEX France : Pour le projet éolien de la Plaine de Beaulieu, le budget des mesures d'accompagnement et compensatoires s'élève à environ 200 000 €.

6 LA PROCHAINE ÉTAPE DE LA CONCERTATION

Nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous inviter au prochain événement de concertation !

Pour toute question d'ici-là, n'hésitez pas à contacter Camille Pili :

Par téléphone au 06.66.34.73.76

Par mail : camille.pili@mazars.fr

Ou sur le site internet du projet : projeteolien-benassay.fr

(Rubrique « Contact »)

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre le projet en temps réel sur le site participatif du projet.

Rendez-vous à l'adresse suivante :

projeteolien-benassay.fr

LA PRESSE EN PARLE !

Suite au forum d'information, un article est paru dans la Nouvelle République le 28 février 2020.

Le projet éolien de Benassay avance

Publié le 28/02/2020 à 06:25 | Mis à jour le 28/02/2020 à 06:25



Clara Chatonay, en compagnie de divers collaborateurs.

© Photo NR

Mercredi 26 février, à la salle de la Boivre à Lavausseau, la Société Nordex France organisait un forum de partage concernant le projet éolien de Benassay. À l'origine du projet, Nordex France le pilote jusqu'à sa concrétisation éventuelle et assurera la maintenance des éoliennes si elles sont implantées. Ce forum de partage faisait suite à de nombreux échanges avec la population, Nordex France souhaitant associer, le plus possible, celle-ci au projet. Celui-ci a fait l'objet d'études de faisabilité sur le secteur proche de la Plaine de Beaulieu, au sein d'une zone d'études prévoyant une distance de 580 mètres entre les éoliennes et les premières habitations. Ces études ont consisté, notamment, à inventorier les espèces animales et végétales présentes sur le secteur, à déterminer la direction et la puissance des vents, et à étudier les spécificités paysagères et acoustiques de la zone. Les études de faisabilité étant en cours de finalisation, Nordex France devrait déposer le dossier, qui prévoit l'implantation sur le site de quatre éoliennes d'une hauteur maximale de 200 mètres en bout de pales, en préfecture dans le courant de l'année.

Clara Chatonay, en charge du projet, a donné ses impressions à l'issue du forum : *« Je suis ravie d'avoir eu, une nouvelle fois, l'occasion d'échanger avec les habitants de Boivre-la-Vallée sur le projet éolien de la Plaine de Beaulieu. Nous avons pu présenter la trame d'implantation qui a été choisie en accord avec les bureaux d'études. De nouvelles propositions ont émergé sur les mesures d'accompagnement (financement participatif, éclairage sur certains hameaux, réaménagement de certains espaces de Nesdes, etc). C'est positif de voir que les habitants commencent à s'approprier le projet. »*

> Plus d'informations sur : www.projeteolien-benassay.fr